

**ASSOCIATION DES MEMBRES
DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES**



PALMARÈS
année 2012-2013

Lauréats des concours, prix et bourses de l'AMOPA pour la
jeunesse
30, avenue Félix Faure 75015 PARIS

SOMMAIRE

Préface	page 3
Concours « Défense et Illustration de la langue Française »	
Présentation du concours	pages 4-5
Les jurys	page 5
Rapport des jurys	pages 6-7
Les lauréats	pages 8-19
Prix Gaston Vignot d'Art graphique	page 20-21
Prix Jacques Treffel	page 21
Concours du meilleur projet de conception et de réalisation AMOPA-AFDET	page 22
Bourses d'enseignement supérieur	page 22
Concours « Nous, l'Europe »	pages 23-24
Bourse Raymond Berthier	page 24

PRÉFACE

L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA), fondée en 1962, reconnue d'utilité publique en 1968, regroupe 110 sections en métropole et dans les collectivités territoriales d'Outre-mer ainsi que 31 sections étrangères, soit 23000 personnes décorées dans l'Ordre des Palmes académiques.

La défense et la promotion de la langue et de la culture françaises en France et à l'étranger sont au cœur de sa mission, de son action.

C'est pourquoi tous les ans l'AMOPA encourage écoliers, élèves, étudiants à participer au concours « *Défense et illustration de la langue française* » pour découvrir de jeunes talents littéraires et les distinguer lors de solennelles distributions de prix. Cinq prix ont été créés en direction des écoles élémentaires, des collèges, des lycées, des universités :

- le prix d'Expression Ecrite de la langue française
- le prix Maupassant de la Jeune Nouvelle
- le prix de la Jeune Poésie
- le prix de Réhabilitation de l'Ecriture
- le prix de l'Eloquence.

D'autres prix sont attribués pour valoriser les projets et les réalisations des lycées professionnels et technologiques:

- dans le domaine de l'imprimerie, le prix *Gaston Vignot* qui récompense des élèves méritants par leurs résultats scolaires et leur engagement.
- le Grand prix de l'AMOPA *Jacques Treffel*, récompensant un projet collectif d'un établissement ou d'un groupe d'élèves
- le concours AMOPA-AFDET récompensant la meilleure conception-réalisation d'un projet au niveau Baccalauréat Professionnel et BTS
- les Bourses de l'Enseignement supérieur soutenant un étudiant dans son projet d'étude

- le concours « Nous, l'Europe », récompensant une réflexion autour de la conscience européenne
- la bourse Berthier, récompensant un jeune instrumentiste à cordes (violon, alto, violoncelle) candidat à un grand concours international ou élève d'une *Master class* réputée.

Je veux remercier tous ceux qui contribuent à l'organisation et à la réussite de ces différents concours :

- les ambassades, les consulats, les instituts français, les rectorats, les directions académiques des services de l'Education nationale, les sections départementales de l'Amopa qui diffusent l'information
- les chefs d'établissement, les professeurs documentalistes et les professeurs qui organisent les concours
- les sections départementales de France et les sections de l'étranger qui organisent les jurys, la correction et le classement des copies et attribuent des récompenses départementales ou régionales
- les jurys nationaux qui établissent le palmarès national

Félicitations à tous les lauréats des concours AMOPA et à leurs maîtres. Nous avons pu découvrir dans les copies une bonne, voire une excellente maîtrise de la langue, et la création d'univers qui ont su faire rêver, questionner, étonner les lecteurs.

J'espère que beaucoup de ces lauréats continueront de prendre du plaisir à bien lire, à bien écrire, à bien dire ou à s'accomplir dans l'univers de la technologie.

Michel BERTHET
Président de l'AMOPA

CONCOURS 2012-2013

DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

EXPRESSION ECRITE DE LA LANGUE FRANÇAISE

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES Classes de CM2

Le thème retenu pour l'épreuve de composition française en classe de CM2 était: « **Le bonheur** », ou un **sujet libre** proposé par les enseignants.

Avec l'accord de Mesdames et Messieurs les Directrices et les Directeurs académiques des services de l'Education nationale, les Présidentes ou Présidents de section ont présenté le concours à Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs d'école.

Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs d'école ont adressé au président de la section de leur département **les trois meilleures copies (au maximum) de chaque classe de CM2** de leur établissement.

COLLÈGES

Les travaux ont porté sur **le thème: «Le temps du numérique»** ou sur un **sujet libre** proposé par les enseignants.

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement ont sélectionné **les 3 meilleures copies de chaque niveau**. Ils ont envoyé ces copies sélectionnées **au président de la section AMOPA de leur département avant le 16 février 2013**. Les meilleures copies (**4 copies au maximum par section**) choisies par les jurys départementaux de l'AMOPA ont été

adressées au **Secrétariat national de l'AMOPA à Paris pour l'attribution de Prix nationaux par un jury national**.

CLASSES DES LYCÉES CLASSES PRÉPARATOIRES ET BTS

Les travaux ont porté sur **le thème: L'émerveillement « Un homme qui n'est plus capable de s'émerveiller a pratiquement cessé de vivre » (Einstein)** ou sur un sujet libre proposé par les enseignants.

PRIX MAUPASSANT DE LA JEUNE NOUVELLE

Seuls les élèves de second cycle, et étudiants des classes préparatoires, étaient admis à concourir.

Les sujets ont été laissés **au libre choix des candidats ou de leur enseignant**.

Œuvre d'imagination, la nouvelle exige des qualités d'invention, une construction solide, une intrigue ramassée qui puisse retenir l'attention d'un lecteur, quelques personnages qui se meuvent dans un milieu bien caractérisé. La qualité de l'écriture, toujours nécessaire, doit accompagner une action dramatique bien conduite.

Les nouvelles devaient être, si possible, dactylographiées à double interligne. Le jury souhaitait également un titre pour chaque nouvelle. **Trois copies au plus**, ont été sélectionnées par le professeur dans sa classe.

PRIX DE LA JEUNE POÉSIE

Les sujets ont été laissés **au libre choix des candidats ou de leur enseignant**. Ce prix a pour but d'encourager les qualités d'imagination et d'expression.

Le concours de la **Jeune Poésie** était ouvert aux élèves des collèges, des lycées et aux étudiants des classes préparatoires et de BTS. Les travaux collectifs n'étaient pas acceptés.

CONCOURS DE RÉHABILITATION DE L'ÉCRITURE

Les jurys départementaux ont choisi cinq copies manuscrites, tous niveaux confondus. Le jury national a examiné ces copies venues de toute la France et par niveau de scolarité, il a désigné les meilleures au plan de la calligraphie.

PRIX DE L'ÉLOQUENCE

Un concours de l'Eloquence (sur support enregistré) a été proposé **aux départements de français des universités étrangères**.

En France la section du Nord a organisé un concours de l'Éloquence destiné à des étudiants, en partenariat avec des entreprises, banques et agences de voyage.

LE JURY DU CONCOURS « DEFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE »

*est présidé par Madame Anne Mathieu
Professeur agrégé honoraire
Vice-présidente de l'AMOPA*

PRIX D'EXPRESSION ECRITE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Présidente : Mme Anne MATHIEU

PRIX MAUPASSANT DE LA JEUNE NOUVELLE

*Présidente : Mme Christiane SERRE
Inspectrice générale honoraire*

PRIX DE LA JEUNE POÉSIE

*Président : M. Jean-Noël CORDIER
Vice-président de la Société des poètes français*

PRIX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCRITURE

Présidente : Mme Anne Mathieu

RAPPORT DES JURYS

PRIX D'EXPRESSION ECRITE DE LA LANGUE FRANCAISE

Les 10 membres du jury national ont eu à évaluer 292 copies provenant des sections de Métropole et des collectivités territoriales d'Outre-mer et 81 productions provenant de l'étranger (Biélorussie, Bulgarie, Chypre, Djibouti, Grèce, Guinée, Italie, Liban, Norvège, Pologne, Roumanie, Tunisie, Vietnam). Il faut se réjouir de la participation croissante des sections étrangères. 51 copies avaient été adressées au secrétariat national en 2012.

Tous les niveaux scolaires sont représentés depuis l'école élémentaire jusqu'aux classes post-baccalauréat ; à noter cependant une diminution sensible du nombre de copies issues des classes de lycées, en particulier des classes terminales et post-bac et ceci tant en France qu'à l'étranger. Une réflexion a été menée sur ce sujet lors de la réunion de délibération.

En ce qui concerne le bilan de l'évaluation, le jury est unanime à noter une présentation satisfaisante des travaux, un effort d'écriture et de construction des textes correctement orthographiés, écrits dans une langue bien maîtrisée, avec une graphie lisible.

Le jury a apprécié certains écrits à tonalité humoristique, mais a regretté le manque d'originalité des idées énoncées et la forme presque exclusivement narrative de nombreuses prestations.

Soulignons que certaines copies d'élèves (sujet libre) de 3^{ème} ont été construites sous forme de « nouvelles » ce qui laisse supposer un attrait des jeunes collégiens pour cette forme exigeante d'écriture. Une réflexion est d'ores et déjà menée pour offrir aux élèves de 3^{ème} la possibilité de concourir pour le prix Maupassant de la Jeune Nouvelle. Une année de préparation semble nécessaire pour permettre aux professeurs d'initier leurs élèves aux caractéristiques de la « nouvelle » (intrigue ramassée dans le temps, dans l'espace, dans le nombre de personnages).

Le jury félicite les participants au concours pour la qualité de leurs travaux et remercie leurs professeurs de soutenir l'AMOPA dans sa mission prioritaire en direction de la Jeunesse.

Anne Mathieu, Présidente du Jury

PRIX MAUPASSANT DE LA JEUNE NOUVELLE

Nous avons reçu 54 propositions pour la France et 16 pour l'Etranger.

Evolution du nombre de nouvelles ces dernières années :

ANNEE	2011	2012	2013
France	35	53	54
Etranger	19	9	16
TOTAL	54	62	70

Répartition par niveau en 2013 :

Classe de 2^{nde} : 44%

Classe de 1^{ère} : 32%

Terminale et post-bac : 24%

Les copies devaient impérativement parvenir au Secrétariat de l'AMOPA avant le 29 mars 2013. Cette date est fixée dès le début de l'année scolaire (en fonction des vacances scolaires des différentes zones et de la date du congrès annuel de l'AMOPA). Les copies arrivées tardivement ne peuvent pas être prises en compte. Aussi, nous remercions les jurys départementaux d'être attentifs à cette échéance.

Cette année encore, la présentation des textes est très soignée et les fautes d'orthographe sont peu nombreuses. En revanche, certaines propositions sont trop longues. Nous pensons que huit pages constituent un maximum qui doit rester exceptionnel. Un texte d'environ cinq pages oblige à une concision très appréciée dans le cadre d'une nouvelle qui doit soutenir d'un bout à l'autre l'intérêt avant de se terminer par une chute surprenant le lecteur.

Dans quelques cas, un sujet a été proposé aux candidats. Pour ce concours, un sujet libre leur permet davantage d'exercer leur imagination. Les sujets sont très variés. Après avoir été des thèmes favoris, la drogue, le suicide sont maintenant peu exploités. En revanche, comme l'année dernière, certains textes sont pleins de poésie, d'espoir. On voit aussi se dessiner une tendance vers le fantastique rejoignant le genre « Fantasy », si apprécié des jeunes actuellement. L'impression d'ensemble est très bonne. L'expression française

est bien maîtrisée et permet quelquefois de formuler des nuances avec beaucoup d'élégance. Nous encourageons très vivement les élèves à continuer dans cette voie.

Le jury remercie les professeurs qui ont incité les élèves à participer à ce concours, les jurys départementaux qui ont dû départager les candidats et tous ceux qui ont œuvré pour en assurer le bon déroulement.

Christiane SERRE
Présidente du Jury

PRIX DE LA JEUNE POESIE

Il semble que notre concours prenne chaque année un peu plus d'ampleur. Voilà trois ans, nous avons reçu 190 copies, l'année dernière 230 et cette année 291. Institué à l'intention des élèves de lycée ainsi qu'à ceux des classes post-baccalauréat, notre concours s'était ouvert il y a deux ans aux élèves de collège. Bien nous en a pris puisque nous constatons cette année encore la valeur des copies de ces élèves, parfois même supérieures à celles du second cycle.

La France métropolitaine était cette année encore très largement représentée avec 219 copies, et cela ne surprendra personne. Les pays étrangers les plus impliqués furent Chypre avec 26 copies et le Liban avec 20 copies. La Bulgarie, la Grèce, l'Italie, la Norvège, la Pologne, la Roumanie et la Tunisie avaient également participé. Et ce sont les classes de cinquième et de troisième qui ont fourni le plus de copies.

Les critères de sélection ne sont évidemment pas les mêmes pour le concours réservé aux pays étrangers. Même si certains élèves étrangers ont envoyé des copies dont la syntaxe et l'orthographe n'étaient pas parfaites, nous devons reconnaître un réel mérite à ces élèves pour qui le français représente une langue étrangère, et nous avons tenu à encourager ces candidats en les récompensant.

Les thèmes abordés ne changent guère d'une année sur l'autre. L'amour, la mort, la nature à travers ses multiples manifestations constituent les plus exploités, suivis par la dénonciation de la guerre et de l'injustice. Ce sont les préoccupations habituelles, et généreuses, chez des jeunes gens en quête du sens de la vie.

Le plus grand nombre de poèmes sont de formes libres. Certains candidats, cependant, ont eu le courage de s'astreindre à de formes contraignantes, tel le sonnet, et nous avons tenu à les récompenser malgré un respect parfois relatif de la régularité. Mais en règle générale nous avons accordé notre préférence au sens de la métaphore et du chant plutôt qu'au discours descriptif ou didactique en n'oubliant jamais que versification ne rime pas automatiquement avec poésie et que les qualités suggestives d'un texte poétique valent mieux qu'un discours explicatif.

Si, cette année encore, nous n'avons pas découvert un nouveau Rimbaud, nous avons été sensibles à l'inspiration de certains poèmes, à leur sincérité, sans oublier les qualités de l'expression, la clarté et la progression du discours, l'art de la chute. Un certain nombre de banalités cependant, des formes stéréotypées, mais tout à fait normales chez des gens qui apprennent à écrire, et qui ont eu le mérite, rare aujourd'hui, de s'intéresser à la poésie.

En définitive, si ce cru 2013 n'est pas exceptionnel, il manifeste l'attrait que peut exercer un genre littéraire trop souvent oublié, mais reconnu par une jeune population comme lieu d'expression privilégié en permettant d'exprimer la prise de conscience progressive de la richesse de leurs sentiments.

Jean-Noël CORDIER
Président du Jury

LES LAUREATS

**RÉHABILITATION DE L'ÉCRITURE
(France)**

1^{er} prix

GUILLET Mathilde
CM2
Ecole Turgot
Panazol (87)
« *Le bonheur* »

2^e prix

MEVEL-DUTERTRE Briac
CM2
Ecole d'Application Suzanne Busson
Le Mans (72)

1^{er} accessit

FLEURY Laurie-Anne
CM2
Ecole Saint-Louis
Bourg-en-Bresse (01)

**EXPRESSION ÉCRITE
DE LA LANGUE FRANÇAISE
(France)**

Post-baccalauréat

2^e prix

COIFFARD Juliette
BTS Technico-commercial
Lycée Gaston Berger
Lille (59)

**Terminale
1^{er} prix**

WINCKEL Steffie
Lycée Professionnel Jean Moulin
Vincennes (94)

1^{er} prix ex aequo

BOURELY Laureen
Lycée Professionnel Jean Moulin
Vincennes (94)

**Première
1^{er} prix**

DEBAR Manon
Lycée Guy de Maupassant
Fécamp (76)

1^{er} prix ex aequo

RUGGIERI-TAILLEUX Laure
Lycée Pierre Corneille
Rouen (76)

2^e prix

BOURDELLE Léa
Lycée Jean-François Millet
Cherbourg-Octeville (50)

1^{er} accessit

LEKIEN Allyriane
Lycée Eugène Thomas
Le Quesnoy (59)

2^e accessit

MOGAN Marie-Sainte
Lycée Bernard Palissy
Saint-Léonard-de-Noblat (87)

**Seconde
1^{er} prix**

CAZAUMAYOU Claire
Institution Saint-Joseph
Draguignan (83)

1^{er} prix ex aequo

GNORRA-SONNERAT Léna
Lycée en Forêt
Montargis (45)

2^{er} prix

DE FLEURY Mathilde
Lycée Turgot
Limoges (87)

1^{er} accessit

SGAIER Halima
Lycée Professionnel Jean Moulin
Vincennes (94)

2^e accessit

GOULZARALY Chanaël
Lycée Professionnel Jean Moulin
Vincennes (94)

**Troisième
1^{er} prix**

ORSATI Auriane
Collège Croix de Metz
Toul (54)

1^{er} prix ex aequo

BARNOUIN Thibault
Collège Fontreyne
Gap (05)

2^e prix

CAZERES Inès
Collège Pyrénées
Tarbes (65)

2^e prix ex aequo

OMNES Vinciane
Collège Simon Wiesenthal
Saint-Vallier de Thiey (06)

1^{er} accessit

CREPIN Marion
Collège des Lavandières
Bizanos (64)

2^e accessit

POMAS Valentine
Collège Eugène Thomas
Le Quesnoy (59)

Quatrième
1^{er} prix

KREMER Aurélien
Collège Vendôme
Lyon (69)

2^e prix

HOUZÉ-JOLY Corentin
Collège Fontreyne
Gap (05)

1^{er} accessit

TOUCHE Louisa
Collège Jean-Paul II
Ploemeur (56)

2^e accessit

LE BOUDOUIL-MENEZ Marie
Collège Jean-Paul II
Ploemeur (56)

Cinquième
1^{er} prix

TYTGAT Bixente
Collège Eugène Thomas
Le Quesnoy (59)

2^e prix

RAFFINI Guillaume
Collège Gaspard Malo
Dunkerque (59)

1^{er} accessit

JUTEAU Lucile
Collège Notre-Dame
Saint-Saulve (59)

2^e accessit

FOULON Léa
Collège Fernand Lagrange
Pierre Buffière (87)

2^e accessit ex aequo

BOUDENNE Adeline
Collège Fernand Lagrange
Pierre Buffière (87)

Sixième
1^{er} prix

BAUDY Bastien
Collège Simon Wiesenthal
Saint-Vallier-de-Thiey (06)

2^e prix

COSTECALDE Nathalie
Collège Saint-Charles
Cavaillon (84)

1^{er} accessit

DOSSEUR Méloanne
Ecole Les Blancs Mouchons
Douai (59)

1^{er} accessit

CAVRO Emilie
Collège Notre-Dame
Saint-Saulve (59)

2^e accessit

QUIEDEVILLE Solène
Ecole des Roseaux
Carentan (50)

1^{er} accessit ex aequo

DUSSERT Paul
Collège Carnot
Auch (32)

3^e accessit

NICOLLET Lisa
Ecole des Roseaux
Carentan (50)

2^e accessit

DUPIRE Mathias
Collège Notre-Dame
Saint-Saulve (59)

**EXPRESSION ÉCRITE
DE LA LANGUE FRANÇAISE
(Étranger)**

**CM2
1^{er} prix**

MALLET Charlotte
Ecole Les Tilleuls
Voisins-le-Bretonneux (78)

**Terminale
1^{er} prix**

EYNARD Jean-David
Liceo Valdese
Torre Pellice (Italie)

2^e prix

RAVÉ Zoé
Ecole d'application Suzanne Busson
Le Mans (72)

**Première
1^{er} prix**

KIRKOVSKI Séraphime
Lycée Antoine de Saint-Exupéry
Plovdiv (Bulgarie)

2^e prix

DIPLAROU Evangéline
Ecole Tzima
Préveza (Grèce)

**Troisième
1^{er} prix**

CHRISTOFIDOU Erato
Ecole Privée Olympion
Nicosie (Chypre)

1^{er} accessit

DZIENISZEWSKA Paulina
Lycée Catholique Saint-François d'Assise
Legnica (Pologne)

1^{er} prix ex aequo

CARDOSO NEVES Beatriz
Lycée français René Cassin
Oslo (Norvège)

2^e accessit

KOROTKEVITCH Marie
Lycée municipal n°1
Gomel (Biélorussie)

2^e prix

DIRANI Maria
Grand Lycée Franco-libanais
Beyrouth (Liban)

**Seconde
1^{er} prix**

CHOUSTOVA Iona
Gymnasium Blaise Pascal
Gomel (Biélorussie)

2^e prix ex aequo

MANCINO Mattia
Collège Charles III
Monaco

2^e prix

URBANOWICZ Matgorzata
Zespol Szkol Ogolnoksztalcacych
Opole (Pologne)

1^{er} accessit

CHRISTOFI Constantina
Ecole Jeanne d'Arc
Le Pirée (Grèce)

1^{er} accessit

KLUTCHNIKOV Eugène
Gymnasium Blaise Pascal
Gomel (Biélorussie)

2^e accessit

GIANNIOU Sofia
Ecole Jeanne d'Arc
Le Pirée (Grèce)

Cinquième
1^{er} prix

BESMA Abdallah
Lycée Louis Pasteur – Fondation Bouebdelli
Tunis (Tunisie)

Quatrième
1^{er} prix

THEOPHANOUS Marinela
Collège de Trachoni
Trachoni (Chypre)

2^e prix

UNGUREANU VRANCEANU Georges
Collège Al. I. Cuza
Bacau (Roumanie)

2^e prix

CHEHADEH Serena
Collège Franco-libanais Elite
Beyrouth (Liban)

1^{er} accessit

EZZEHI Sofiane
Lycée Louis Pasteur – Fondation Bouebdelli
Tunis (Tunisie)

1^{er} accessit

POULAKI Ioanna
Centre de langues Kounezi Marina
Ile de Poros (Grèce)

Sixième
1^{er} prix

LAKSIOUER Lina
Grand Lycée Franco-libanais
Beyrouth (Liban)

2^e accessit

SPOERNLE Maxime
Collège François d'Assise-Nicolas Barré
Monaco (Monaco)

2^e prix

PELONDE Akhenaton
Lycée Français « Anna de Noailles »
Bucarest (Roumanie)

3^e accessit

HASSAN Mayssane
Lycée Français de Djibouti
Djibouti (Djibouti)

1^{er} accessit

RAGAEY Alia
Grand Lycée Franco-libanais
Beyrouth (Liban)

2^e accessit

ANTONESCU Ian
Lycée Français « Anna de Noailles »
Bucarest (Roumanie)

**PRIX MAUPASSANT
DE LA JEUNE NOUVELLE
(France)**

1^{er} prix

FAURE Alice
Terminale ES
Lycée Léonard Limosin
Limoges (87)
« *Le masque* »

1^e prix ex aequo

CREUSATON Amélie
Classe de 2^{nde}
Lycée Montchapet
Dijon (21)
« *L'amant* »

2^e prix

PEYRON Mathis
Classe de 2^{nde}
Lycée Jeanne d'Arc
Orthez (64)
« *Permission accordée* »

1^{er} Accessit

MALEM Paul
Classe de 2^{nde}
Lycée Marcelin Berthelot
Saint-Maur-des-Fossés (94)
« *Encomium* »

2^e Accessit

CHARLES Alexandre
Classe de 2^{nde}
Lycée Lalande
Bourg-en-Bresse (01)
« *Les désagréments de l'architecture des immeubles d'aujourd'hui ou
une cloison trop fine* »

**PRIX MAUPASSANT
DE LA JEUNE NOUVELLE
(Étranger)**

1^{er} prix

DROGOUL Rémi
Classe de 2^{nde}
Lycée français Alexandre Yersin
Hanoi (Vietnam)
« *Une chute vertigineuse* »

2^e prix

TRAN THANH Margot
Classe de 2^{nde}
Lycée français Alexandre Yersin
Hanoi (Vietnam)
« *La résurrection* »

Accessit

DUY ANH Alexandre
Classe de 2^{nde}
Lycée Français Alexandre Yersin
Hanoi (Vietnam)
« L'aveu »

2^e prix

BOCAGE Priscilla
Terminale professionnelle
Lycée polyvalent Robert Schumann
Charenton-le-Pont (94)
« Viens lumière »

**PRIX DE LA JEUNE POÉSIE
(France)**

**Première
1^{er} prix**

FAIREY Zoé
Lycée Marcel Gimond
Aubenas (07)
« Stylo plume »

**Post-baccalauréat
1^{er} prix**

PIROTTE Liliane
Hypokhâgne
Lycée Bertrand de Born
Périgueux (24)
« Landes »

2^e prix

GANTOIS Xavier
Lycée Marcelin Berthelot
Saint-Maur-des-Fossés (94)
« L'incompris »

**Terminale
1^{er} prix**

JOVER Laura
Terminale professionnelle
Lycée Gabriel Peri
Toulouse (31)
« La cathédrale de Brasilia »

**Seconde
1^{er} prix**

FERSING Laureine
Lycée Fénelon
Lille (59)
« De temps en temps »

2^e prix

MARTIAL Noémie
Lycée Professionnel Agricole
Le Quesnoy (59)
« Les contes »

COLLÈGES

**Troisième
1^{er} prix**

ROSSETTI Léna
Collège Saint-Pierre
Bourg-en-Bresse (01)
« *Les mots assassins* »

2^e prix

NONIE Chloé
Collège Desaix
Tarbes (65)
« *Le fou* »

2^e prix ex aequo

CHASSONERY Enzo
Collège Paul Bert
Evreux (27)
« *Poème sans auteur* »

1^{er} accessit

LARBRE Marie
Collège Louise Weiss
Nozay (91)
Ensemble poétique « *Tango* » et « *Rose* »

1^{er} accessit ex aequo

THFOIN Florine
Collège Eugène Thomas
Le Quesnoy (59)
« *Pensées d'un jour* »

2^e accessit

CORSON Clothilde
Collège Edouard Herriot
Maisons-Alfort (94)
« *Les mots* »

2^e accessit ex aequo

LOCO Lisa
Collège Côte Rousse
Chambéry (73)
« *Si j'étais* »

**Quatrième
2^e prix**

DESSENNE Margot
Collège Notre-Dame
Saint-Saulve (59)
« *Lille s'éveille* »

2^e prix ex aequo

BARBIER Xavier
Collège Elhuyar
Hasparren (64)
« *Douceurs de l'automne* »

1^{er} accessit

COURONNE Coralie
Collège Gérard Gaud
Bourg-lès-Valence (26)
« *La grande migration* »

2^e accessit

DEROUICHE Sabri
Collège Villars
Denain (59)
« Les secrets de la nuit »

Cinquième
1^{er} prix

MAUREL Jeanne
Collège Eustache de Beaumarchais
Valence d'Albigeois (81)

2^e prix

TROUVE Morgane
Collège Simone Signoret
Belfort (90)
« *Rêve de papier* »

1^{er} accessit

BATTESTI Maëllys
Collège J.Rostand
Craponne (69)
« *Le tableau noir* »

2^e accessit

DE NERVO Léon
Collège Notre-Dame de France
Abbeville (80)
« *La guerre* »

Sixième
1^{er} prix

BOURRELLY Jennifer
Collège Font d'Aurumy
Fuveau (13)
« *Ma montagne* »

2^e prix

SAVEREUX Claire
Collège François d'Assise
Roanne (42)
« *Le jardinier des mots* »

Accessit

FOULCHER Clémence
Collège Eustache de Beaumarchais
Valence d'Albigeois (81)

PRIX DE LA JEUNE POÉSIE
(Étranger)

Post-baccalauréat
1^{er} prix

ZUGUN-ELOAE Cristina
1^{ère} année Faculté de Médecine
Université de Médecine et Pharmacie « GR. T. Popa »
IASI (Roumanie)
« *L'acteur* »

Accessit

XENOFONTOS Eleni
Université de Chypre
Nicosie (Chypre)
« *Amour insaisissable* »

2^e prix ex aequo

IOANNOU Klio
Lycée Agios Spyridonas
Limassol (Chypre)
« *Hymne à la vie* »

**Terminale
1^{er} prix**

TSEKOVA Yoanna
Lycée de Langues Etrangères
Pleven (Bulgarie)
« *Que la vie est gaie, que la vie est triste* »

**Seconde
1^{er} prix**

CHARALAMBOUS Eleni
Lycée Kykkos
Nicosie (Chypre)
« *Je veux partir sur un bateau* »

2^e prix

KOUALI Sofia
Lycée Agios Spyridonas
Limassol (Chypre)
« *L'espoir est là* »

Accessit

MAKRI Gabriella
Lycée Ayias Filaxeos
Limassol (Chypre)
« *Les souvenirs voyagent* »

**Première
1^{er} prix**

SOTIRIS Petrou
Lycée Agios Spyridonas
Limassol (Chypre)
« *Pourquoi ?* »

COLLÈGES

**Troisième
1^{er} prix**

SINIGAGLIA Eleonora
Scuola secondaria A. Manzoni
Michelino (Italie)
« *La neige* »

2^e prix

NIKIFOROU Evridiki
Lycée Agios Spyridonas
Limassol (Chypre)
L'espoir »

2^e prix

KOLBJORNSEN Fanny
Lycée Français René Cassin
Oslo (Norvège)
« *Choses qui font sourire* »

1^{er} accessit

CANOVA Gabriele
Scuola secondaria A. Manzoni
Michelino (Italie)
« *La nuit* »

2^e accessit

DRAMSTAD Alexandra
Lycée Français René Cassin
Oslo (Norvège)
« *Choses qui font songer à l'enfance* »

**Quatrième
1^{er} prix**

EL AMINE Fouad
Collège Franco-Libanais Elite
Beyrouth (Liban)
« *La recette de la guerre* »

2^e prix

VINGA Matteo
Istituto Comprensivo « San Ciro »
Marineo (Italie)
« *L'amitié* »

**Cinquième
Accessit**

CONSTANTINESCU Victor
Ecole Hélène Vacaresco
Bucarest (Roumanie)
« *Vis-à-vis* »

**Sixième
1^{er} prix**

BRUNO Charlotte
Collège Charles III
Monaco
« *Dans le silence de la montagne* »

1^{er} prix ex aequo

TSITA Elefthéria
Ecole Molière
Ile de Chios (Grèce)
« *A notre maitresse* »

1^{er} accessit

DA SILVA Elias
Collège Charles III
Monaco
« *Les bonbons* »

CONCOURS NATIONAL DE L'ÉLOQUENCE

Prix non attribué

PRIX GASTON VIGNOT D'ART GRAPHIQUE

Président du jury: M. Jean-Paul MORIN

Chargé de mission d'inspection, représentant M. Michelin, délégué académique aux formations professionnelles initiales et continues.

Ce Prix est attribué à la suite d'un legs de M. Gaston VIGNOT, membre de l'AMOPA, maître imprimeur. Il est destiné à récompenser des élèves des sections d'arts graphiques des lycées d'enseignement technique et professionnel.

LAUREATS

1^{er} prix (500€)

BOULAGNON Déborah
Lycée Georges Brière
Reims (51)

2^{ème} prix (450€)

KORDE Jérémy
Lycée des métiers Vercingétorix
Romagnat (63)

3^{ème} prix (350€)

ALIANE Blandine
CFA Victor Hugo
Carpentras (84)

4^{ème} prix (300€)

DEJOUY Audrey
Lycée Argouges
Grenoble (38)

5^{ème} prix (250€)

MALFERIOL Boris
CFA Gutenberg
Illkirch (67)

6^{ème} prix (150€)

PIERRET Marion
Lycée Maximilien Vox
Paris (75)

7^{ème} prix (150€)

BESNARD Lydie
UFA Coetlognon
Rennes (35)

8^{ème} prix (150€)

IMPEDOVO Jade
LP 1^{er} Film
Lyon (69)

9^{ème} prix (150€)

BOSQUET Damien
Lycée Claude Garamont
Colombes (92)

10^{ème} prix (150€)

FISICARO Alexis
Lycée Notre Famille
Osny (95)

11^{ème} prix (150€)

CATACCIN Cécile
Lycée Notre Famille
Osny (95)

12^{ème} prix (150€)

MENIVAL Jonas
LP Les Lombards
Troyes (10)

13^{ème} prix (150€)

DEGRANGE Quentin
LP 1^{er} Film
Lyon (69)

GRAND PRIX DE L'AMOPA JACQUES TREFFEL

En 2010 le Conseil d'administration de l'AMOPA a créé **un grand prix AMOPA Jacques Treffel** en mémoire de l'inspecteur général qui fut de 1973 à 2008 Président de l'AMOPA à laquelle il donna une très grande expansion et un rayonnement international. Ce grand prix est décerné chaque année à un établissement scolaire de l'académie dans laquelle se déroule le congrès international de l'AMOPA par le bureau de la section organisatrice du congrès. Il récompense un projet collectif conduit par un établissement ou par un groupe d'élèves.

Ce prix a été décerné à

Classe Terminale Bac professionnel
Section pâtisserie

Lycée Rabelais
Dardilly (69)

CONCOURS DU MEILLEUR PROJET DE CONCEPTION REALISATION AMOPA-AFDET

LES LAUREATS

CAP ET BACCALAUREAT PROFESSIONNEL 1 500€

1^{er} prix 1 500€

Lycée Marie Laurencin
Riom (63)

« Maquette au 1/25 d'un salon avec mobilier et décor »

BTS DUT LICENCE PROFESSIONNELLE

1^{er} prix 2 500€

Lycée du Pays de Condé
Condé (59)

« Manipulateur de porte »

BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Bourse nationale de soutien à la réalisation d'un projet personnel de stage d'études-recherche en France ou à l'étranger (niveau BTS-IUT et Maîtrise ou équivalent).

LES LAUREATS

Prix d'un montant total de 9 050 € répartis entre 12 étudiants :

CASADELLA Aurélie	Vétagro-sup Lempdes (63)
EBERHARDT Guillaume	Telecom Saint-Etienne (42)
GUENOT-FALQUE Rapahël	INSA Lyon (69)
LEBRUN Clothilde	INSA Strasbourg (67)
LLORENTE Mélissa	ISARA Lyon (69)
PEREIRA Florian	ISTHIA Toulouse (31)
PROST Camille	Vétagro-sup Lempdes (63)
RAMPANT Lou	IUT Charlemagne Nancy (54)
RAZAFIARIMANANA Hobisandratra	ISTHIA Toulouse (31)
SAMEH TEHRANI Afsaneh	ENSA Nancy (54)
TAUBAN Hélène	INSA Lyon (69)
ZAHRAOUI Dalila	Telecom Saint-Etienne (42)

**CONCOURS « NOUS L'EUROPE »
Section du Bas-Rhin**

Vayrac (46)

BERNARD Clémentine
MILLIAT Laurie

Professeur : MIRA Hervé

4^{ème} prix : classe de 4^{ème}

**Scuola gimnasiala
Vaslui (Roumanie)**

BLANITA Bianca
FRUNZA Andrea
BIGU Teodora
MANOLE Raluca

Professeur : BOHOLTEANU Mihai

5^{ème} prix : classe de 4^{ème}

**Collège Sébastien Brant
Eschau (67)**

BENAVOLI Lucas
GIRARD Théophile
MEYER Emilie
TROESTLER Marie
KISTER Floriane

Professeur GETIN-STEIN Sabine

Ce concours, parrainé par le Président du Parlement européen, s'inscrit dans l'intérêt de l'AMOPA pour l'éducation à la conscience européenne de la Jeunesse.

LES LAUREATS

1^{er} prix : classe post-baccalauréat

**Université de Chypre
Département des études françaises et de langues vivantes
Nicosie (Chypre)**

CHARALAMBIDOU Kyriaki
IAKOVIDOU Charalambia

Professeur : GAUTHIER-KIZILYÜREK Sylviane

2^{ème} prix : classe de Première S

**Lycée européen Charles de Gaulle
Dijon (21)**

MAI Annie
THUEILLON Marie
DROUHIN Quentin
VAUCHET Julien

Professeur : VOUZELLE Dimitri

3^{ème} prix : classe de 3^{ème}

Collège de Vayrac

6^{ème} prix : classe de 3^{ème}

**Collège Jacqueline Auriol
Villeneuve-Tolosane (31)**

FRIZ Samy
LARROU Audrey
MILLION Henrielle

Professeur : BARBE Lory

LA BOURSE Raymond et Christiane BERTHIER

Président : M. Roger BOUTRY

Compositeur, Chef d'orchestre, Grand Prix de Rome

M. Raymond Berthier, professeur d'anglais au lycée Jean-Baptiste Say, ancien vice-président et secrétaire général national de l'association, musicien amateur, a fait un legs à l'AMOPA que Mme Berthier a encore complété. Ce legs permet de récompenser, chaque année, un jeune instrumentiste à cordes (violon, alto, violoncelle) âgé de moins de trente ans et particulièrement méritant.

Le jury a souhaité que ce jeune talent possède, en outre, un haut niveau technique et soit postulant à un concours international ou une *master-class*.

Le résultat sera communiqué ultérieurement